

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : **7286797101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286797101>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 avril 2022** sur **Actu.fr - la Croix du Nord**
Pour le département : **59 - NORD**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 mars 2022, à MONS EN PEVELE.

Dénomination : SYMPHONY GALLERY.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : Ventes d'œuvres d'art ou objet de décoration dans une galerie mais également sur des salons ou expositions ou sur des sites internet..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 100 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession libre de l'associée unique.

Siège social : 23 Rue Emile Thibaut, 59246 Mons en Pevele.

La société sera immatriculée au RCS de Lille Metropole.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame Sarah TASSIER 23 Rue Emile Thibaut 59246 MONS EN PEVELE.

Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

